

## L'enjeu

Dans le cadre de la Transition énergétique, et dans un contexte budgétaire contraint pour les collectivités, la Maîtrise de l'Énergie fait partie des grands enjeux auxquels sont confrontées les collectivités. Les économies sont indispensables.

## Votre problématique

Pour réduire les consommations énergétiques de votre collectivité, réduire vos factures énergétiques, vous devez réaliser un diagnostic énergétique, élaborer une stratégie de maîtrise d'énergie, engager des travaux dans les bâtiments communaux... La FDE 62 est à vos côtés de la conception à la réalisation de vos projets.

## Comment intervient la FDE 62 ?

La FDE 62 apporte aux collectivités des aides techniques et financières :

- **Conseil en Energie :**  
un technicien FDE 62 à votre disposition
  - **Aides à la décision :**
    - Audit éclairage public
    - Audit Bâtiment
    - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
    - Centrale d'achat
  - **Aides à l'investissement :**  
Subvention et prêt à taux bonifié sur :
    - La rénovation et la création d'éclairage public
    - Les systèmes de chauffage
    - La rénovation BBC des bâtiments
- ## Vos avantages
- L'accès au conseil énergétique pour un coût réduit.
  - Des financements renforcés : pour la rénovation, pour la construction neuve.



## Vos interlocuteurs de la FDE 62

**Caroline GONSE**  
Conseiller Energie

Ligne directe 03 21 71 62 72  
Portable 06 71 53 32 76  
[caroline.gonse@fde62.fr](mailto:caroline.gonse@fde62.fr)

**Thibaut DEJAIGHER**  
Conseiller Energie

Ligne directe 03 21 51 80 36  
Portable 06 30 92 75 28  
[thibaut.dejaigher@fde62.fr](mailto:thibaut.dejaigher@fde62.fr)

**Freddy MICHALSKI**  
Conseiller Energie

Ligne directe 03 21 51 80 35  
Portable 06 30 92 77 45  
[freddy.michalski@fde62.fr](mailto:freddy.michalski@fde62.fr)